

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE Mensuel

n° 206
NOVEMBRE 2019

www.ville-lacrecche.fr •  Ville de La Crèche

• p.2

Salon des savoir-faire
et de l'artisanat d'art

• p.3

Le stade Groussard
de nouveau
accessible aux sportifs

• p.4

Cérémonie des
Trophées du sport





L'édito du Maire

En octobre, la culture et le sport ont été à l'honneur. Ainsi, le succès du salon des savoir-faire et de l'artisanat d'art est confirmé et, pendant les vacances scolaires, les Aprèm'sport, Aprèm'créatifs et le Festival jeunes publics au cinéma sont au rendez-vous. Animations aussi de la Commune, avec la fête au Jardin du Coteau de Breloux, le concert d'automne et le marché en fête, sans oublier les randonnées pédestres. Quant aux sportifs, après la mise en service de la salle des arts martiaux au gymnase, ils peuvent désormais profiter du stade Groussard,

8
MOIS DE TRAVAUX

de son terrain d'honneur et ses pistes d'athlétisme, remis à neuf après 8 mois de travaux. En octobre, nos concitoyens ont pu consigner leurs remarques et demandes auprès du Commissaire-enquêteur, dans le cadre du projet du nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Celui-ci pourrait peut-être remplacer l'actuel PLU de la Commune. Je rappelle à cette occasion que la mission d'un Conseiller municipal est de défendre l'intérêt général et non la prise en compte de ses intérêts personnels ! La construction de 12 logements sociaux, dans le cadre d'un partenariat Immobilière Atlantic Aménagement - Ville, se poursuit. Avec les logements déjà livrés, ceux

à venir et les autres en projet, notre Commune disposera de 30 logements sociaux supplémentaires neufs d'ici 2021. En novembre, le souvenir de nos défunts sera présent, notamment à travers la cérémonie de commémoration du 11 novembre. Des moments très particuliers, comme par exemple, l'inauguration de l'orgue communal, entièrement restauré après 50 années de silence, rythmeront ces prochaines semaines. N'oublions pas non plus le magnifique spectacle Magic Box. Sur le plan économique, l'entreprise XPO a pris possession de ses nouveaux locaux et la construction de 2 grands bâtiments s'achève sur la ZAC Champs Albert, avec une mise en service prévue très bientôt et donc le recrutement de nouveaux salariés.

Philippe MATHIS

Maire de LA CRÊCHE

RETOUR SUR



Salon des savoir-faire et de l'artisanat d'art : un plaisir à chaque fois renouvelé

Les 5 et 6 octobre, la salle de l'Hélianthe était entièrement consacrée aux créations d'exception de 35 artisans passionnés, pour la 3^{ème} édition du salon des savoir-faire et de l'artisanat d'art.



Pour l'occasion, les exposants avaient accepté l'invitation de la Municipalité à partager avec le public tout leur savoir-faire artisanal de très grande qualité et la complexité de leur travail. L'événement était organisé en partenariat avec le Collectif ARTerre.

Les visiteurs ont ainsi pu découvrir une très riche palette de talents et rencontrer potiers, céramistes, artisans du bois, du métal, du cuir, de la noix de coco, de la vannerie, du textile, de

la laine, du papier, du bambou, photographes, couteliers, apiculteur, graphiste, peintres ...

2 ateliers « cuisine » dispensés par le chef Patrice Chotard ainsi que la découverte de la culture traditionnelle japonaise avec Tomoko Vivier, Maître Ikebana, à travers une cérémonie du thé et un atelier de l'art floral Ikébana ont remporté un réel succès.

Était également accueilli sur le site, François Angéloni, Créchois, amateur et collectionneur de belles voitures qui présentait 3 véhicules de sa collection : une Alpine A110, une Renault 5 Alpine turbo et une remarquable Sovam (voiture fabriquée à Parthenay dans les années 60 en 145 exemplaires).

Une grande diversité, de très belles choses à découvrir, des rencontres et des échanges sympathiques et conviviaux avec des artisans passionnés ont de nouveau fait de ce salon une vraie réussite.



La qualité de l'air en cours d'étude



Comme à l'automne 2017, la Municipalité a demandé à l'observatoire régional de l'air, l'ATMO Nouvelle-Aquitaine, de mesurer la qualité de l'air dans la Ville. L'appareil de mesure est en place pour une période de 2 mois, avenue de Paris, à proximité de la route départementale et devant le stade. Des mesures de dioxyde d'azote (NO2) et de particules fines (PM10) sont régulièrement réalisées. En fin de campagne, les données seront analysées par les ingénieurs de l'ATMO et présentées aux élus. Les résultats seront ensuite publiés sur le site internet de la Commune.

Informations complémentaires :
<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org>

TRAVAUX



Ré-ouverture du stade Groussard

Après 8 mois de travaux, le stade Groussard a repris du service, samedi 5 octobre. Rétrospective des grandes étapes des travaux...



Et après ?

La 2^{ème} tranche des travaux débutera courant 2020, avec la réalisation d'une aire de jeux, d'un city stade et des aménagements paysagers. **Coût prévisionnel : 220 000 € HT.** Le **coût final** des 2 tranches de travaux, après encaissement des subventions et récupération de la TVA sera de **840 000 €**.

Rue de Barilleau : dernières finitions

Le service des espaces verts de la Ville a procédé au régalage des terres des espaces publics de la rue de Barilleau.

La pelouse a ensuite été semée et la plantation d'arbustes et de plantes vivaces suivra dans quelques semaines. Cette dernière touche met fin aux travaux d'aménagement de la voirie, des trottoirs, d'effacement des réseaux aériens, de création de l'éclairage public et des réseaux divers entrepris depuis octobre 2018.

Coût pour la Ville : 600 000 € TTC.



Stationnement limité à 15 minutes devant la Poste

Afin de permettre aux usagers de la Poste de pouvoir se garer plus facilement, le Maire a pris un arrêté limitant à 15 minutes, le stationnement des véhicules devant cet établissement. Cette mesure s'applique tous les jours ouvrables de 8 h à 17 h et le samedi matin de 8 h à 12 h. Merci à chacun de respecter cette nouvelle mesure.

Les premiers à avoir foulé la pelouse sont les U15 du Groupement de jeunes Vallées 2 Sèvres

qui affrontaient le FC Boutonnais, samedi 5 octobre. À 20 h, le coup d'envoi du match de l'USC La Crèche contre le CS Beauvoir-sur-Niort était donné par le Maire, Philippe Mathis.



En plus du stade de football engazonné, c'est aussi la piste d'athlétisme qui a ouvert ses couloirs, de même que le sautoir en longueur. Enfin le terrain de pétanque et le parking sont aussi de nouveau en service.

Chemin piétonnier : prolongement en cours de finition



Le cheminement doux des Brangeries va rattraper le chemin jouxtant la station d'épuration, sans emprunter la route et permettra de rejoindre les îles de Candé. Les travaux sont réalisés par l'entreprise Eiffage route et les services techniques de la Ville. **Coût pour la Ville : 34 864 € TTC.**



Taille d'automne des arbres des espaces publics

par la société Jardin Loisirs paysage d'Azay-le-Brûlé. **Coût annuel : 11200 € TTC.**



Pose de nouveaux miroirs routiers :

Chavagné, chemin de la Dibe et route de Tressauve.



VIE CRÊCHOISE



27 Trophées du sport décernés

Vendredi 11 octobre, la cérémonie de remise des Trophées du sport a récompensé des bénévoles et des sportifs de 12 associations Crêchoises.

La soirée, organisée à la salle de l'Hélianthe, a débuté par une rétrospective des travaux effectués ou en cours sur les équipements sportifs durant l'année : réaménagement du stade Groussard, extension du gymnase avec la salle des arts martiaux Lucie Décosse,



prolongement du chemin piétonnier des Brangeries et aménagement d'une aire de jeux à Miseré. La remise des Trophées a ensuite eu lieu en présence de Philippe Mathis, Maire, des élus municipaux et de Bertrand Rigolot,

chef du service jeunesse, sport et vie associative à la DDCSPP*. Les associations distinguées sont : le Judo club Crêchois, le Nautic club La Crèche, le Roller Crêchois, la Flèche Crêchoise, le Spiridon Crêchois, l'USC La Crèche, l'Envolée Crêchoise, le GJ Vallées 2 Sèvres, le Twirling sport Crêchois, la Pétanque Crêchoise, le Tir en avant et l'ACCA La Crèche. Des bénévoles ont ainsi été récompensés pour leur engagement au sein de leur association et des sportifs, en individuel ou en équipe, ont quant à eux été honorés pour leurs résultats en compétitions. La Ville dénombre à ce jour 106 associations dont 40 structures dédiées au sport.

* DDCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations des Deux-Sèvres.

Les 2 Sénateurs visitent l'institut Tara Beauté

Lundi 21 octobre, Anne-Sophie Bernuchon, gérante de l'institut Tara Beauté, situé avenue de Paris, avait invité Jean-Marie Morisset et Philippe Mouiller, Sénateurs des Deux-Sèvres, à "venir découvrir le quotidien de l'entreprise".

Dans le cadre de la campagne de sensibilisation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P*) visant à évoquer les problématiques de la formation continue des professionnels de l'esthétique, les 2 parlementaires ont passé quelques heures en "stage" à l'institut. Après avoir signé la convention de stage, l'objectif était de "s'immerger dans l'entreprise et examiner, sur la base des propositions de l'U2P, les mesures qui permettront de libérer le potentiel de développement des entreprises de proximité".



Parmi les sujets abordés, la hausse des charges sociales ne permettant pas de développer les formations ni de pérenniser les emplois des apprentis, les problématiques liées à l'acquisition et à l'utilisation des nouvelles technologies (lumière pulsée, dermo pigmentation, le microneedling...) et techniques (maquillage permanent, prothèse onguulaire...), souvent considérées comme des actes médicaux et non esthétiques.

Étaient aussi présents Sylvain Mulard, Président de l'U2P des Deux-Sèvres, Laurence Gauzère, Secrétaire générale de l'U2P des Deux-Sèvres, Michèle Lamoureux, Co-Présidente de la Confédération Nationale Artisanale des Instituts de Beauté (CNAIB), Nadège Gourdien, Secrétaire générale de la CNAIB et Philippe Mathis, Maire.

*U2P : Organisation patronale qui représente 2,8 millions de TPE-PME dans l'artisanat, le commerce de proximité et les professions libérales

Marché d'automne



Dimanche 20 octobre, les halles de La Crèche revêtaient leurs plus belles couleurs d'automne à l'occasion du **Marché en Fête**. Symbole de qualité de notre terroir et d'une vie locale dynamique, ce marché mettait à l'honneur la **citrouille**. Déclinée de différentes façons, les visiteurs pouvaient la retrouver en vente sur les étals, en soupe - dégustation offerte par le comité des fêtes La Crèche en Folie, en recettes diverses proposées aux gourmands et enfin sculptée grâce aux nombreux participants du **concours de la plus belle citrouille décorée** qui ont rivalisé d'imagination et de créativité.

Au programme également, convivialité et animation musicale grâce aux airs d'accordéon et aux chansons de Kikou qui ont égayé le marché malgré une pluie très présente.

Prochain Marché en Fête, samedi 14 décembre : Marché de Noël.

La Ferme du Petit Logis inaugurée

Samedi 12 octobre, Rodolphe Guillemain inaugurait sa Ferme du Petit Logis. Son projet de valoriser et promouvoir l'élevage de races anciennes de chèvres et vaches, par la vente de produits fabriqués et vendus sur place sans intermédiaire, connaît un réel succès depuis son démarrage début mars 2019.

Ainsi, grâce à son travail acharné et à sa passion du terroir, il a pu se diversifier : volailles, lait, fromage blanc, etc. D'ailleurs, les restaurateurs locaux et le restaurant scolaire de La Crèche n'ont pas hésité à lui faire confiance.



La Ferme du Petit Logis : 43 rue du Château - Bougouin ou sur le marché de La Crèche le dimanche matin. Facebook : La Ferme du Petit Logis. Tél. 06 07 30 84 01.

Activités des vacances

Ça coupe, ça trace, ça colle, ça peint et ça dessine aux Aprèm'créatifs !

Durant la première semaine des vacances de la Toussaint, les "petites créatives" ont pu s'essayer à la mosaïque en papier, fabriquer des mobiles, réaliser des tableaux en carton et papier mâché, jouer avec les couleurs. Les Aprèm'créatifs municipaux sont animés par Virginie Fy, artiste-peintre et illustratrice.

42 jeunes entre 9 et 14 ans ont quant à eux choisi des vacances sportives.



Au programme des sorties des Aprèm'sport : accrobranche, paint-ball et bowling et toujours, les activités au gymnase de Chantoiseau : jeux celtiques, sagamore, fooby, escalade, cirque, etc. Les ateliers sont encadrés par Thierry Meunier, responsable du service des sports et 4 animateurs diplômés.

Prochaines sessions des Aprèm'créatifs et Aprèm'sport aux vacances de février.

Un nouveau dépôt sauvage !



Voici ce qui a été découvert dans un chemin blanc entre les villages de Chavagné et Villeneuve : des gravats, des pierres et des morceaux de ferraille. Comment qualifier les personnes qui se comportent ainsi, **en souillant la nature sans aucun scrupule** ? Le Maire rappelle, à ce sujet, qu'il dépose systématiquement **plainte à la gendarmerie** contre les auteurs de tels agissements. L'enquête est en cours, avant l'enlèvement de ces gravats par les services techniques municipaux. D'autre part, la Municipalité rappelle que la déchèterie du SMC, située aux Groies Perron, est ouverte **6 jours sur 7** pour recevoir de tels gravats. Enfin, et pour l'information de tous, les 2 derniers dépôts sauvages, constatés en centre-bourg et route de Cherveux, ont été nettoyés par leurs auteurs qui ont été **pris sur le fait**. La procédure engagée à leur encontre se poursuit. Merci à nos concitoyens qui informent la Mairie de tels faits tout à fait répréhensibles et communiquent les informations pour poursuivre les auteurs de ces **comportements inqualifiables**.

ASSOCIATIONS

28 septembre

1 an de la Maison des assistantes maternelles



La MAM Bulle d'enfants a fêté sa première année d'existence au travers d'un spectacle "maison", en présence d'Hélène Havette, Adjointe au Maire. Les assistantes maternelles Angèle, Belinda et Anne ont retracé cette année si particulière dans leur vie personnelle, professionnelle et celle de la vingtaine d'enfants qu'elles ont accueillis. Contact : 05 16 18 21 77 - 06 95 34 96 83 - bulledenfants@outlook.fr - 10 rue Pierre Charles - 79260 La Crèche.

28 septembre

Bal des Créchelaises

Le comité des fêtes La Crèche en Folie a proposé un grand bal gratuit à l'Hélianthe. Dès le début de l'après-midi, l'orchestre Calypso a entraîné plus de 300 danseurs sur des rythmes très variés alternant musette et variétés. Un début très festif qui s'est poursuivi dans la soirée par le service de 160 assiettes de lasagnes "maison", avant que les convives ne repartent sur la piste de danse. Une belle réussite !



12 octobre

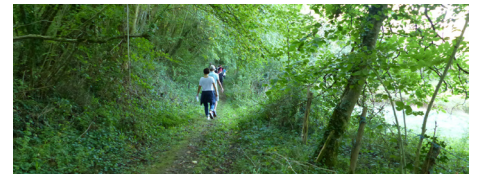
Fête d'automne au Coteau de Breloux

Le jardin et ses productions maraîchères, cultivées sans engrais, ni pesticides, étaient mis à l'honneur. Les plus jeunes ont pu faire des jeux et fabriquer des épouvantails. Le jus de pommes fabriqué par la structure était également proposé à la vente. L'atelier de fabrication de nichoirs, d'hôtels à insectes, mobilier de jardin, en bois de récupération, proposait ses réalisations. De même, l'association Voisins-voisines, zéro déchets était présente pour donner de nombreux conseils. Un beau succès pour ce rendez-vous d'automne et bravo aux jardiniers et à leurs encadrants !

13 octobre

Randonnée de l'APE de Boisragon

Une randonnée pédestre familiale, à la découverte du patrimoine et du passé historique du village de Boisragon a été organisée par l'association des parents d'élèves, afin de contribuer aux projets pédagogiques de l'école Charles Trenet et notamment à un voyage organisé autour des châteaux de la Loire. Une matinée très riche en découvertes et enseignements grâce à la volonté et au dynamisme de cette association.



13 octobre

Marche du Téléthon



Le Collectif associatif Créchois, organisateur du Téléthon, avait invité les habitants à une marche, pour soutenir cet événement caritatif, qui se déroulera sur 3 jours, en décembre prochain. Les 130 participants étaient accueillis à la salle de quartier de Chavagné par les organisateurs bénévoles et par Michel Anceret et Serge Fournols, coordonnateurs. Après le café d'accueil, les marcheurs ont parcouru les chemins blancs entre les villages de Chavagné et Villeneuve, en empruntant un des 2 parcours proposés : 6 ou 10 km et en passant par un point de ravitaillement. Une promenade vivifiante pour la bonne cause.

20 octobre

Concert d'automne de Crèche N'Do

Les voix d'une quarantaine de choristes, sous la direction de Catherine Hecquard, cheffe de chœur, ont raisonné sous les voûtes de l'église Notre-Dame-des-Neiges devant près de 130 personnes. Le chœur a d'abord entonné des chants religieux, issus de différentes liturgies, orthodoxe, hébraïque ou catholique. Puis, il a consacré son talent à des chants de la Renaissance avant d'aborder un répertoire plus contemporain comme Le Jazz et la Java de Claude Nougaro.





VIE MUNICIPALE

Prochains Conseils Municipaux :

jeudi 14 novembre, 18 h 30
jeudi 5 décembre, 20 h 30

Délibérations du Conseil Municipal du 10 octobre 2019

Tarifs 2020 : locations des salles municipales, Aprèm'sport et Aprèm'créatifs

Exonération de la taxe foncière sur les terrains agricoles exploités en mode de production biologique

Contrat de concession d'électricité : transfert de compétences au SIEDS

Projet de construction de 6 logements sociaux au lotissement des Petites Côtes

Plantation de haies à Boisragon : demande de subvention au Département

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

Liste «Un cœur pour la Crèche»

Il faut dire la vérité aux créchois !

C'est ainsi que nous interpellâmes la majorité municipale et monsieur le Maire lors de la séance du conseil municipal du 5 septembre dernier.

Ils faisaient, bien sûr, référence à notre article sur le dossier "piscine" et sur l'aménagement du stade prévoyant la construction d'un "boulodrome".

Pour la piscine nous ne nous étendons pas, il suffit de relire notre article d'octobre pour comprendre : sa date de construction par rapport à celle de Pamproux et déficit d'entretien imputé à la municipalité précédente alors que sa gestion en était déjà communautaire depuis belle lurette (Cf. son interview sur France Bleue), les chiffres de fréquentation...

Autant d'éléments erronés annoncés par monsieur le Maire. Nous y ajouterons les propos de son éditorial, nous attribuant la paternité de la pétition. Oui nous la soutenons, mais nous n'en sommes absolument pas à l'origine, monsieur le Maire le sait très bien !

Pour le terme «boulodrome» qu'il voudrait maintenant gommer de son vocabulaire, il suffit de se référer aux différents documents présentés en conseil municipal concernant les travaux prévus pour le stade. Ils font tous état de la construction d'un "boulodrome" (PV du 18/12/2014, annexe 3 conseil du 24/09/2015, annexe 8 conseil du 21/01/2016).

Pour notre part, nous n'avons jamais prétendu que cet équipement ne servirait qu'aux boulistes, contre lesquels nous n'avons rien dit en passant, et nous prenons acte qu'il servira aussi à d'autres activités, mais dans quelles conditions ?

Pour la circulation traversant notre bourg, quels sont les bons chiffres ? Ceux du bulletin municipal de mars 2018 (12 à 15000 véhicules/jour), ceux des mesures officielles réalisées par le passé (environ les mêmes chiffres),

ou ceux de monsieur le Maire en septembre 2019 (environ 7000 véhicules) !!! Personne n'a constaté une baisse aussi impressionnante de la circulation !

Nous en arrivons donc à une conclusion étonnante, l'opposition « Un Cœur pour la Crèche » est d'accord avec monsieur le Maire :

IL FAUT DIRE LA VERITE AUX CRECHOIS !

Dépenses communales dans le rouge :

Une hausse passée sous silence !

Lors du Conseil Municipal du 10 octobre, le Maire a soumis au vote une décision modificative, présentée comme technique et n'affectant en rien l'équilibre budgétaire de la commune. A y regarder de plus près, cet ajustement budgétaire de fonctionnement (Chapitre 11) de 66500€ a pour but de répondre à des dépenses complémentaires non inscrites au budget initial ou à corriger une estimation d'un montant insuffisant. Plus inquiétant encore, cette somme non négligeable ne constitue que la partie visible de l'augmentation des dépenses courantes de la commune. En effet en un an, les charges à caractère général (*) arrêtées au 30 septembre ont augmenté de **357 240€** soit **49%** par rapport à 2018. Monsieur le Maire, "en bon gestionnaire" comme il aime lui-même volontiers à se qualifier, trouvera certainement une explication à ce qui nous semble plutôt être un dérapage budgétaire. En attendant les résultats définitifs de l'exercice 2019, nous, et très certainement les contribuables créchois, préférons accorder plus de crédit aux faits qu'aux paroles.

(*) Les Charges à caractère général correspondent aux dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux hors frais de personnel, elles reviennent régulièrement lors de chaque exercice)

A votre écoute : **S.GIRAUD, G.GRETHIER, E.GROUSSET, C.HERAUD, O.PROUST,**

Liste «Citoyens plus proches de vous»

"Pour les maires qui planent, l'atterrissage sur le ventre est prévu pour mars".

C'est souvent que l'on constate le défaut d'attention de la plupart des élus. Ils suivent leurs objectifs, lesquels ont de moins en moins à voir avec les nôtres, **avec une incapacité à se mettre à la place des gens**. La politique villageoise (l'autre aussi d'ailleurs) devrait consister à écouter avant de **prendre une décision irréversible pour le citoyen**.

PLUI : zone A : au lieu de sacrifier des ha de terres agricoles pour satisfaire l'appétit d'un requin lotisseur, il serait plus judicieux, pour le groupement des habitations, d'inscrire en zone UC plutôt qu'en A ou N les petites superficies vierges situées dans les villages, improductives pour les agriculteurs ; ce qui reviendrait à la même surface constructible limitée par les organismes d'Etat ... **Zone N** : plutôt qu'en UD, les constructions, situées en dehors du plan risques inondations, **des Brangeries jusqu'au château de Brelox**, seront classées en **zone N** au règlement très strict qui occasionnera une perte de valeur et de non reconstruction au même endroit en cas d'incendie.

La courbe des niveaux des terrains non prise en considération : le Clos des Estrés à Saint Martin : terrains sur 3 niveaux, avec partie inondable, ont été déclarés constructibles pour M. Delrieu lotisseur, alors qu'une zone N aurait été impérative ... preuve de l'hypocrisie écologique de notre municipalité.

Tressaues : en creusant, pour restaurer le quai de la mare, l'artisan n'a trouvé aucune racine d'arbre ! 18 peupliers abattus pour rien ! par la faute des 2 huissiers et 2 experts d'assurances incompetents. La vétusté et le manque d'entretien des quais, vieux de 400 ans étaient les principales causes de leur détérioration.

Prochain édito : les éoliennes créchoises.
C.LEVAIN

INTER-COMMUNALITÉ



7 bd de la Trouillette
79400 Saint-Maixent l'École
Tél. 05 49 76 29 58.
<https://cc-hautvaldesevre.fr/>
Communauté de Communes
Haut Val de Sèvre.



Suivez l'actualité
des zones d'activités
Atlansevre et des entreprises
du territoire sur
le site www.atlansevre.fr
et [f](#) Atlansevre - pôle
économique.

L'application Bonus Drive lancée !

Depuis plusieurs mois la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre et la startup Bonus Drive préparent le lancement de cette application mobile de covoiturage local.

Après les entreprises, les commerçants et les agents des collectivités, l'application gratuite est maintenant accessible au grand public depuis le 14 octobre.

LES ENJEUX MOBILITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Avec la mise en place du Plan Climat Énergie Territorial (PCAET), la Communauté de Communes a choisi cette solution de covoiturage pour sa simplicité d'utilisation et ses valeurs (facilite la mobilité, améliore le bilan carbone, valorise et encourage le co-voiturage comme un mode de transport solidaire et durable).

D'ores et déjà, une vingtaine d'entreprises et de commerçants mais aussi les municipalités sont impliquées dans le déploiement de Bonus Drive.



QU'EST-CE QUE BONUS DRIVE ?

Bonus Drive est une application de covoiturage, destinée aux trajets de courtes distances, ceux

du quotidien.

Que ce soit pour aller au travail, faire ses courses, se rendre à des activités sportives ou culturelles, l'application vous accompagne dans tous vos déplacements.

Renseignements complémentaires : <https://cc-hautvaldesevre.fr>, rubrique Compétences > Environnement > Plan climat.

Source : www.cc-hautvaldesevre.fr

RAS intérim scelle son implantation à La Crèche

Installée depuis mars 2019, l'agence RAS appartient au groupe Rhône-Alpes service, créé en 1969.

Depuis 4 ans, RAS a étendu ses activités dans l'ouest de l'hexagone, avec une spécificité de service 7 jours/7 et 24 h/24. Les 2 chargés d'affaires de l'agence Créchoise accueillent les demandeurs d'emplois dans leur local, situé dans l'hôtel d'entreprises de la zone de Baussais et peuvent pratiquer des entretiens et tests sur place, notamment grâce à 2 postes informatiques en libre-service. Même si le transport et la logistique représentent le cœur de métier de RAS, des postes peuvent être proposés dans le secteur tertiaire et l'artisanat. L'agence est également à même de former des conducteurs routiers. Thomas Poiron, chargé d'affaires, est pleinement satisfait de son installation à La Crèche : "Le service développement économique de la Communauté de Communes a été vraiment facilitateur pour l'implantation de l'agence, notamment par sa connaissance du tissu local et les contacts fournis très rapidement". Il a accueilli récemment le Maire, Philippe Mathis, venu visiter l'agence.



Contact : RAS Intérim, hôtel d'entreprises, ZA baussais, rue Vasco de Gama, 79260 La Crèche. Tél. : 05 86 99 01 20. Mail : niort@ras-interim.fr.

Une culture d'algues !



La Spiruline des Deux-Sèvres, implantée à La Crèche fin 2018, termine la 1^{ère} année de production de cette algue encore méconnue.

La serre abritant les 2 bassins de production est située au niveau de la Vallée d'Éclette. Sa gérante, Mabel Lestart, vend ses produits directement aux particuliers, via internet ou dans différents points de vente. Source de protéines, fer et vitamines, la spiruline est destinée à tous ceux souhaitant équilibrer et diversifier leur alimentation.

Contact : La Spiruline des Deux-Sèvres. Tél. 06 87 67 70 19 du lundi au vendredi, de 15 h à 19 h. Facebook : La Spiruline des Deux-Sèvres. Site internet : www.spiruline2sevres.fr.

Médiathèque intercommunale La Ronde des mots

À l'heure des sorcières

Une séance de lecture pour les enfants de 3 à 6 ans aura lieu le **mercredi 6 novembre à 16 h 30** et sera suivie d'un petit goûter (sur inscription).

Prix des lecteurs Katulu ?

À l'occasion du vote du prix qui aura lieu à la bibliothèque de Pamproux le **jeudi 21 novembre à 19 h**, venez assister à la Conférence assez pertinente de Titus (C^{ie} Caus'Toujours). Ce spectacle porte un regard original sur la lecture et questionne notre relation à cette pratique. (Tout public à partir de 12 ans- Renseignements au 05 49 76 31 23)

Médiathèque intercommunale La Ronde des mots
05 49 05 36 09 - 1, rue des Écoles 79260 La Crèche

Horaires d'ouverture :

Mardi-jeudi-vendredi 15 h - 18 h 30
Mercredi 14 h - 18 h 30
Samedi 9 h 30 - 12 h 30

Mail : mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr

Site : www.cc-hautvaldesevre.fr

Facebook : Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre

à savoir

Agenda



Mar. 5 novembre
ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS
Organisé par la Municipalité
Salle de l'Hélianthe
à 18 h 30
Sur invitation

Renseignements : Mairie
Tél. 05 49 25 50 54

Jeudi 7 novembre
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Organisée par La Gaule Créchoise
Salle des halles
à 20 h 30

Contact :
06 45 31 79 84

Ven. 8 novembre
REMISE DES DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS AUX ASSO-CIATIONS
Organisée par la Municipalité
Grande salle de Champcornu - à 18 h 30

Renseignements : www.ville-lacrecche.fr

Sam. 9 novembre
APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ + BOUM HALLOWEEN
Organisés par l'APE Boisragon
Salle de Champcornu
à partir de 14 h 30

Contact :
06 68 75 24 09

Sam. 9 novembre
GALA DE TWIRLING
Organisé par le Twirling sport Créchois
Gymnase de Chantoiseau
à 20 h 30

Renseignements : Facebook
Twirling sport Créchois

Lundi 11 novembre
COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918
Monument aux morts
à 10 h 45

Jeudi 14 novembre
CONSEIL MUNICIPAL
Hôtel de Ville à 18 h 30

Ven. 15 novembre
MAGIC BOX
Organisé par la Municipalité
Saison culturelle
Salle de l'Hélianthe
à 20 h 30

Infos & résas : www.ville-lacrecche.fr

Du 15 au 17 novembre
EXPOSITIONS
Organisées par le Collectif associatif Créchois au profit du Téléthon
Salle des halles
Entrée libre

Infos et horaires :
www.ville-lacrecche.fr, rubrique Agenda

Sam. 16 novembre
INAUGURATION DE L'ORGUE + CONCERT Y. VARLET
Organisés par la Municipalité et PONDN
Église ND-des-Neiges
à 20 h 00
Réservation obligatoire

Contact : Mairie
Tél. 05 49 25 50 54
Mail : accueil@ville-lacrecche.fr

Dim. 17 novembre
BOURSE AUX LIVRES
Organisée par le Collectif associatif Créchois au profit du Téléthon
Halles du marché
de 9 h à 13 h
Entrée libre

22 & 23 novembre
BOURSE AUX VÊTEMENTS & JOUETS
Organisée par les Dames de Cœur Créchoises
Salle des halles
Vendredi de 9 h à 19 h 30
Samedi de 8 h 30 à 18 h 30

Contact :
05 49 25 03 47

Sam. 23 novembre
FÊTE DES AÎNÉS
Organisée par la Municipalité
Salle de l'Hélianthe
à 14 h
Ouvert à tous les Créchois de + de 60 ans
Gratuit sur inscription obligatoire avant le 16 novembre

Bulletin : www.ville-lacrecche.fr, rubrique Agenda ou Mairie

Sam. 23 novembre
DISCO-ROLLER
Organisé par le Roller Créchois au profit du Téléthon
Gymnase de Chantoiseau
à 20 h 30

Renseignements :
Facebook Roller crechois

Dim. 24 novembre
BÉNÉDICTION DE L'ORGUE
Organisée par PONDN
Présidée par Msg Pascal Wintzer, Archevêque de Poitiers
Église ND-des-Neiges
à 16 h

Réservations :
09 65 20 95 36 ou
pondn_79260@yahoo.com

Du 2 au 14 décembre
JEU DU PUZZLE
Organisé par l'UCCAPL
Dans le cadre du marché de Noël

Renseignements :
Facebook Uccapl

Mardi 3 décembre
CONFÉRENCES ET ATELIERS
"Mes articulations, comment faire de vieux os ?"
Organisés par l'Association Gériatologique du Sud Deux-Sèvres
Salle de l'Hélianthe
de 8 h 30 à 17 h
Inscription obligatoire avant le 21/11

Contact : CLIC du Sud Deux-Sèvres, Antenne Médico sociale, Place du Centenaire, 79400 Saint-Maixent-l'École
Tél. 05 49 76 42 63
Mail : clichs.asso-sud79@gmail.com

Jeudi 5 décembre
CONSEIL MUNICIPAL
Hôtel de Ville à 20 h 30

Jeudi 5 décembre
SPECTACLE BRUNO JULIEN
Organisé par le Collectif associatif Créchois au profit du Téléthon
Salle de l'Hélianthe
à 20 h 30
Tarif unique : 10 €

Réservations à partir du 15/11 à Poésie de fleurs, Salon Isabelle M et Fête animation ou billetterie sur place

Sam. 14 décembre
MARCHÉ DE NOËL
Organisé par la Municipalité
Place des halles du marché
de 14 h à 22 h
Entrée libre

Renseignements : www.ville-lacrecche.fr

Dim. 15 décembre
43^{ÈME} CORRIDA DE NOËL
Organisée par le Spiridon Créchois

Renseignements : <http://www.spiridon-crechois.fr/>

Saison Culturelle

LE CARNET

NAISSANCES

20 sept. : Arthur DEHAN
20 sept. : Timothée RODRIGUES-ANTUNES
1^{er} oct. : Maïlie GATEAU GIRARD
4 oct. : Alice GERAND
10 oct. : Paulin BIGOT
14 oct. : Emmy PETRAUD

MARIAGE

19 oct. :
Jean-Philippe ETIEN &
Caroline BESSONNET

PARRAINAGE CIVIL

5 oct. : Rose PROUTIERE

DÉCÈS

22 sept. : Maria CLÉMENT	91 ans
29 sept. : Robert PLANTIVEAU	89 ans
1 ^{er} oct. : André AMIOT	84 ans
5 oct. : Rémy CAILLÉ	88 ans
9 oct. : Suzanne LAPOCHETTE	92 ans
13 oct. : Anne-Marie AMIOT	84 ans